

ASSEMBLEE DE CORSE

DELIBERATION N° 10/126 AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE PORTANT SUR LA REGIE DE RECETTES DU MUSEE DE LA CORSE EXPOSITION « LES CONFRERIES DE CORSE, UNE SOCIETE IDEALE EN MEDITERRANEE »

SEANCE DU 27 JUILLET 2010

L'An deux mille dix, et le vingt-sept juillet, l'Assemblée de Corse, régulièrement convoquée s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Dominique BUCCHINI, Président de l'Assemblée de Corse.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.

BARTOLI Marie-France, BASTELICA Etienne, BEDU-PASQUALAGGI Diane, BENEDETTI Paul-Félix, BIANCARELLI Viviane, BIANCUCCI Jean, BUCCHINI Dominique, CASALTA Laetitia, CASTELLANI Michel, CASTELLANI Pascaline, CASTELLI Yannick, CHAUBON Pierre, DONSIMONI-CALENDINI Simone, FEDERICI Balthazar, FEDI Marie-Jeanne, FERRI-PISANI Rosy, FRANCISCI Marcel, GIACOMETTI Josepha, GIOVANNINI Fabienne, GRIMALDI Stéphanie, GUERRINI Christine, HOUEMER Marie-Paule, LACAWE Mattea, LUCCIONI Jean-Baptiste, LUCIANI Xavier, MARTELLI Benoîte, MOSCONI François, NATALI Anne-Marie, NICOLAI Marc-Antoine, NIELLINI Annonciade, NIVAGGIONI Nadine, ORSINI Antoine, ORSUCCI Jean-Charles, PANUNZI Jean-Jacques, RISTERUCCI Josette, de ROCCA SERRA Camille, RUGGERI Nathalie, SANTINI Ange, SANTONI-BRUNELLI Marie-Antoinette, SCIARETTI Véronique, SIMONPIETRI Agnès, SINDALI Antoine, STEFANI Michel, SUZZONI Etienne, TALAMONI Jean-Guy, TATTI François, VANNI Hyacinthe

ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :

M. ANGELINI Jean-Christophe à Mme Nadine NIVAGGIONI
Mme COLONNA Christine à M. BIANCUCCI Jean
M. SIMEONI Gilles à Mme Mattea LACAWE
Mme VALENTINI Marie-Hélène à Mme BARTOLI Marie-France.

L'ASSEMBLEE DE CORSE

- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, Titre II, Livre IV - IV^{ème} partie,
- SUR** rapport du Président du Conseil Exécutif de Corse,
- APRES** avis de la Commission des Finances, de la Planification, des Affaires Européennes et de la Coopération,
- APRES** avis de la Commission du Développement Social et Culturel,

APRES EN AVOIR DELIBERE**ARTICLE PREMIER :**

DIT que dans le cadre de l'exposition « *Les confréries de Corse, une société idéale en Méditerranée* » les tarifs des publications et des nouveaux produits mis en vente à la boutique du Musée de la Corse sont fixés comme suit :

CATALOGUE DE L'EXPOSITION	800 exemplaires	40,00 €
AFFICHES DE L'EXPOSITION	600 exemplaires	3,80 €
BROCHURES		
Français	800 exemplaires	6,00 €
Corse	250 exemplaires	6,00 €
Anglais	250 exemplaires	6,00 €
Italien	250 exemplaires	6,00 €
CARTES POSTALE		
22 clichés X 400	8 800 exemplaires	0,75 €
OBJETS		
Porte-clefs métal	120 exemplaires	3,00 €
Porte-clefs plastique	250 exemplaires	2,00 €
Créa Tee-shirt enfants	480 exemplaires	15,00 €
Accroche sacs	250 exemplaires	6,00 €
Casquettes	200 exemplaires	5,00 €
Stylos 100 % papier recyclé	200 exemplaires	2,00 €
Sweat-shirt self made man	20 exemplaires	40,00 €
Tee-shirt adulte	25 exemplaires	20,00 €
Porte clef pantin	30 exemplaires	8,00 €
Porte clef Madone	30 exemplaires	30,00 €
Boite à pilules Madone	20 exemplaires	18,00 €
Sautoir cordon Madone	20 exemplaires	59,00 €
Sautoir perles Madone	20 exemplaires	75,00 €
Sautoir chaine Madone	20 exemplaires	69,00 €
Collier médaillon Madone	10 exemplaires	75,00 €
Broche Madone	20 exemplaires	29,00 €
Bracelet Madone	20 exemplaires	55,00 €
Montres gousset	12 exemplaires	30,00 €
Montres strass	20 exemplaires	32,00 €
Horloge bureau	20 exemplaires	35,00 €
Marque pages	300 exemplaires	2,00 €

ARTICLE 2 :

DIT que seront réservés pour la communication du Musée de la Corse et de la Collectivité Territoriale de Corse :

- 400 catalogues « ***Les confréries de Corse, une société idéale en Méditerranée*** »
- 400 Brochures en français « ***Les confréries de Corse, une société idéale en Méditerranée*** »
- 50 Brochures en Italien
- 50 Brochures en anglais
- 50 Brochures en corse
- 300 affiches
- 50 Brochures en italien « ***NAPOLEON ET LA CORSE*** »
- 100 x 22 clichés cartes postales
- 300 stylos
- 50 casquettes

ARTICLE 3 :

La présente délibération qui pourra être diffusée partout où besoin sera, fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Collectivité Territoriale de Corse.

AJACCIO, le 27 juillet 2010

Le Président de l'Assemblée de Corse,

Dominique BUCCHINI

ANNEXE

<p style="text-align: center;">RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE</p>

OBJET : MUSEE DE LA CORSE : FONCTIONNEMENT DE LA REGIE DE RECETTES

Le présent rapport à pour objet :

- 1. De fixer les nouveaux tarifs pour la régie du Musée de la Corse liés aux publications et aux objets accompagnant l'exposition** « Les confréries de Corse, une société idéale en Méditerranée »

Vu l'intérêt du public pour ce thème il est judicieux de développer l'offre dans la boutique par l'originalité et la diversité des produits proposés (les boutiques sont dans les musées sources de profits, jusqu'à 30 % des recettes).

Ainsi seront mis en vente à la boutique à partir de juillet 2010 :

- Le catalogue de l'exposition
 - Des brochures de l'exposition en Français, Corse, Anglais, Italien
 - Des affiches et cartes postales
 - Des objets reprenant la thématique de l'exposition : bijoux, porte-clefs, montres, marque-page..... (les visuels choisis sont la propriété du musée de la Corse et seront donc uniquement en vente à la boutique)
 - Au vu du succès des produits dérivés autour de l'exposition Napoléon, de nouvelles créations sont prévues afin de répondre à la demande : tee-shirts, pantin.....
- 2. de réserver pour la communication de la Collectivité Territoriale de Corse un certain nombre de catalogues et d'objets**
 - Ainsi sont offerts aux scolaires, un certain nombre d'objets tels que crayons, casquettes lors de manifestations organisés par le Musée comme la journée autour du Patrimoine bâti.